Le Maroc présente à Quito son plan national pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations

25.01.2020 | Le Maroc présente à Quito son plan national pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations

Quito – Le Maroc a présenté, vendredi à Quito, les grandes lignes de son plan national pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations (PMM), adopté en décembre 2018 à l'occasion de la conférence intergouvernementale de Marrakech sur les migrations.

Intervenant lors d'un panel organisé sous le thème "Encourager les partenariats pour la mise en œuvre du pacte", organisé dans le cadre d'une session optionnelle dédiée au Dialogue sur la mise en œuvre du PMM, M. Ahmed Skim, directeur des Affaires de la migration au ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, a passé en revue les différentes mesures ainsi que les initiatives prises par le Royaume dans le cadre de ce plan d'action, précisant que le Maroc a contribué activement au processus d'élaboration et de négociation dudit PMM.

M. Skim a ajouté que le Maroc s'est attelé dès le début de 2019 à mettre en œuvre un plan d'action national pour la mise en œuvre du PMM, rappelant notamment les efforts déployés par les autorités marocaines en vue de réduire les vulnérabilités liées à la migration à travers l'adoption de la Stratégie nationale d'immigration et d'asile.

Lors de cette session optionnelle, tenue au lendemain de la clôture formelle de la 12e édition du Forum mondial sur la migration et le développement (GFMD), organisée dans la capitale équatorienne du 21 au 23 janvier, le responsable marocain a cité dans ce sens les opérations de régularisation dont ont bénéficié les migrants en situation irrégulière.

Abstraction faite de leur situation, les migrants bénéficient de l'assistance humanitaire et sociale sur le même pied d'égalité avec les citoyens marocains, a-t-il dit, rappelant également que les immigrés ont accès au marché du travail formel leur permettant une intégration réussie au Maroc.

Rappelant les mesures prises par le Maroc pour lutter contre le trafic de migrants ainsi que l'adoption d'un cadre juridique en matière de lutte contre la traite des personnes, M. Skim a ajouté que sur le plan régional, le Maroc est en train de finaliser la mise en place d'un observatoire africain sur les migrations.

Il s'agit d'une institution de l'Union Africaine à même de combler les lacunes sur la disponibilité de données probantes sur la migration africaine qui malheureusement fait l'objet de stéréotypes et de contre-vérités, a-t-il noté, avant de mettre l'accent sur les engagements du Maroc pour la mise en œuvre du PMM.

Il a indiqué à ce sujet que le Maroc est en train de mettre en œuvre sa Politique Migratoire en coordination et en coopération avec ses voisins africains et européens afin de garantir que la migration à destination et en provenance du Maroc se déroule de manière sûre, ordonnée et régulière, et que les risques d'exploitation, de maltraitance et de traite des personnes soient atténués autant que possible.

Il a de même fait part du soutien du Maroc aux efforts de l'Union africaine visant à promouvoir une plus grande liberté de circulation sur le continent, précisant à ce sujet que le

Royaume envisage d’élargir son propre programme de mobilité universitaire.

Le Maroc, membre de la troïka du GFMD, était représenté au forum de Quito par une délégation officielle conduite par la ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l’étranger, Nezha El Ouafi, outre des représentants des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile.

Source : http://www.mapexpress.ma/actualite/monde/maroc-presente-quito-plan-national-mise-en-oeuvre-du-pacte-mondial-les-migrations/